

COOPERATION : Corse et Sardaigne veulent se faire entendre de l'Europe

Gilles SIMEONI, président du conseil exécutif de la Collectivité territoriale de Corse et Francesco PIGLIARU, président de la Région autonome de Sardaigne, ont signé le 14 Mars 2016 un protocole d'accord de coopération. Le document prévoit une collaboration dans les domaines des relations institutionnelles, des transports, de l'environnement, de l'hydraulique, de l'urbanisme, de l'énergie et de la santé. Les deux collectivités entendent mettre en place un système de continuité territoriale entre la Ligurie, la Toscane, la Corse et la Sardaigne. Cette alliance des îles de Méditerranée Occidentale pourrait être étendue avant la fin de l'année 2016 aux Baléares.